

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 073113

Optique **127314** Autres

Maladie Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **0000691** Société : **ROYAL AIR MAROC**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **Mouzouni Saaouda**

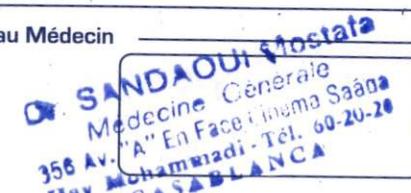
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **06.59.69.09.44** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : **Mouzouni S. S. SAADIA** Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **HTA + Proctologie**

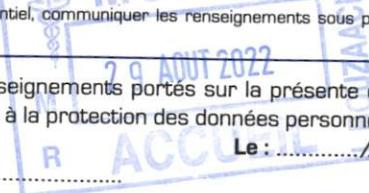
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : **Mouzouni S. S. SAADIA**



BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
23/01/2022	C	1	150DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Afak en la cité Nassim Bto. 72 Rue N°74 Meknès Maroc Casablanca	23/08/2022	98.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>ABORATOIRE ESSAIDA ANALYSES MEDICALES DR. BEMSAID Maha 10C, AV. Chouhada HM - Casab TEL.: 05 22 82 92 87</p>	21/09/2022	B.185.RNT	100.00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

		H
	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SANDAOUI Mostafa

Omnipraticien

Ancien Médecin à L'hôpital AL Hassani
Nador

356, Av. Chouhada (en Face Cinéma Saâda)
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél : 05 22 60 20 20

الدكتور سنداوي مصطفى

الطب العام

طبيب سابق بمستشفى الحسني
الناظور

356, محج الشهداء (مقابل سينما السعادة)
الحي المحمدي - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 60 20 20

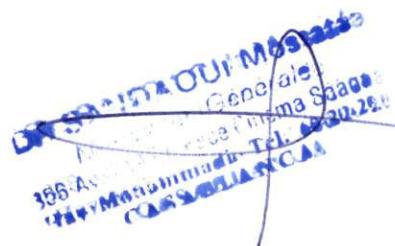
23 AOUT 2022

Mostafa Sandou

NFA

- Plis a/ -
- HSA/CC -

LABORATOIRE ESSAADA
Analyses Médicales
Dr. BENSAID Manal
356, Av. Chouhada H.M - Casa
Tél: 05 22 62 82 82





LABORATOIRE ESSAADA

ANALYSES MEDICALES

DR. BENSAID MANAL

MEDECIN BIOLOGISTE DIPLOMEE D'ETUDES SPECIALES EN IMMUNOLOGIE
HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - BIOCHIMIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

FACTURE

CASABLANCA Le 24 Août 2022

Nom : Mme MOUZOUNI ES SAADIA

Sur ordonance du Docteur SANDAOUI MOSTAFA

Prélèvement : 15 DH

Total TTC : 180.00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENT QUATRE VINGT Dirhams et 00 Cts

BILAN :

NFS=B65 GLY=B20 HBA1C=B100

LABORATOIRE ESSAADA
Analyse Médicales
Dr. BENSAID Manal
206, Av. Chouhada H.M - Casablanca
Tél.: 05 22 62 82 82



LABORATOIRE ESSAADA

ANALYSES MEDICALES

DR. BENSAID MANAL

MEDECIN BIOLOGISTE DIPLOMEE D'ETUDES SPECIALES EN IMMUNOLOGIE
HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - BIOCHIMIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

CASABLANCA Le 24 Août 2022
Analyses prescrites par :
Dr. SANDAOUI MOSTAFA

Mme: MOUZOUNI ES SAADIA

Référence : 208X19

HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes
NUMERATION GLOBULAIRE		
Globules rouges.....	5.20 M/mm3	(3,8 à 5,8)
Hemoglobine.....	14.6 g/dl	(11.5 à 16.5)
Hematocrite	46.0 %	(37 à 47)
V.G.M	88.46 μ 3	(76 à 96)
T.C.M.H.....	28.08 pg	(27 à 32)
C.C.M.H.....	31.74 %	(32 à 36)
Plaquettes	308000 /mm3	(150000 à 500000)
Globules blancs.....	9900 /mm3	(4000 à 11000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles....	60%	Soit...: 5940 /mm3	(2000 à 7500)
Polynucléaires Eosinophiles....	03%	Soit...: 297 /mm3	(< à 400)
Polynucléaires Basophiles.....	00%	Soit...: 0 /mm3	(< à 400)
Lymphocytes.....	34%	Soit...: 3366 /mm3	(1500 à 4000)
Monocytes	03%	Soit...: 297 /mm3	(200 à 800)
VERIFICATION DE FORMULE	100		

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes
Glycémie à jeun.....	1.18 g/l	(0.70 à 1.10)
Hémoglobine Glycosylée.....	5.6 %	(4 à 6)

LABORATOIRE ESSAADA
Analyses Médicales
Dr. BENSAID Manal
N° 206, Av. Chouhada H.M - Casablanca
Tél.: 05 22 62 82 82

Docteur SANDAOUI Mostafa

Omnipraticien

Ancien Médecin à L'hôpital AL Hassani
Nador

356, Av. Chouhada (en Face Cinéma Saâda)
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél : 05 22 60 20 20

الدكتور سنداوي مصطفى

الطب العام

طبيب سابق بمستشفى الحسني
الناظور

356, محج الشهداء (مقابل سينما السعادة)
الحي المحمدي - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 60 20 20

23 AOUT 2022

Mostaphi Saâdi

05/08/2022

Cosyrel 5/5

SV

mg x 17

PHARMACEUTICAL INDUSTRIES
SERVIER MAROC - CASABLANCA
Tél: 05 22 60 20 20
356 AV. CHOUHADA
HAY MOHAMMADI - CASABLANCA

SANDAOUI Mostafa
356 AV. CHOUHADA
HAY MOHAMMADI - CASABLANCA
Tél: 05 22 60 20 20

14011057

6 1118001 130269

COSYREL 5mg/5mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV : 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

RESPECTER LES instructions